



Conseil économique et social

Distr. générale
8 janvier 2010
Français
Original : anglais

Comité d'experts de l'administration publique

Neuvième session

New York, 19-23 avril 2010

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire et organisation des travaux

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Défis et possibilités que présente la crise financière et économique pour l'administration publique.

Documentation

Le Secrétariat présentera pour examen un document sur les défis et possibilités que présente la crise financière et économique pour l'administration publique (E/C.16/2010/2). En s'appuyant sur les critères établis dans ce document de référence, le Comité déterminera quels sont les nouveaux défis les plus importants que l'administration publique doit relever dans le contexte de la crise financière et économique. En outre, il recensera les solutions envisageables et formulera des recommandations à l'intention des États Membres, du Conseil économique et social et du Secrétariat afin d'aider les États à sortir de la crise et à s'efforcer à nouveau de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

4. Examen du Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies.

Documentation

Le Secrétariat présentera les activités que le Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies mènera, si elles sont approuvées, lors du prochain exercice biennal (2010-2011) (E/C.16/2010/3). Le Comité examinera également les principales activités qui seront menées dans le cadre du Programme au cours de l'exercice biennal 2010-2011, en vue de faire au Secrétariat des recommandations sur les moyens d'aider les États Membres à faire face à des difficultés ressenties à l'échelle



mondiale, et de les sensibiliser aux problèmes nouveaux d'administration publique et au rôle que joue le Comité dans la promotion de solutions novatrices.

5. Administration publique et mise en œuvre des objectifs et engagements convenus au niveau international ayant trait à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

Documentation

Le thème de l'examen ministériel annuel du débat de haut niveau du Conseil économique et social en 2010 est la mise en œuvre des objectifs et engagements convenus au niveau international qui ont trait à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Le Secrétariat présentera un document de référence intitulé « Technologies de l'information et des communications et égalité des sexes : possibilités et défis nouveaux qui se présentent à l'administration publique dans la mise en œuvre des objectifs adoptés à l'échelon international tels que les objectifs du Millénaire pour le développement » (E/C.16/2010/4). Le Comité examinera les politiques des pouvoirs publics et les stratégies de gouvernance visant à exploiter les technologies de l'information et des communications pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et formulera des recommandations.

6. Projet de programme de travail et d'ordre du jour de la dixième session du Comité d'experts.

Le Comité d'experts examinera son programme de travail et fera des recommandations au Conseil économique et social au sujet de l'ordre du jour de sa dixième session.
